



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

**Conseil d'administration**  
Séance ordinaire du 22 mai 2016  
Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack  
**Procès-verbal**

---

*Liste des personnes présentes – Conseil d'administration*

---

Xavier Bessone	Stéphanie Henderson	Vanessa Parent
Albert Brunelle	Michel Kingma-Lord	Louis-Philippe Pelletier
Aubert Caron-Guillemette	Cédric Lacombe	Nicolas Pouliot
Alexandre Chamberland	Rosalie Lacombe	Simon Rheault
Jean-Philippe Collins-Houde	Maxime Lavoie	Samuel Rouette-Fiset
Quentin de Dorlodot	Anne-Marie Ouellet	Francis Savard-Leduc
Marie-Ève Fradette	Lény Painchaud	
Benjamin Gauthier	Anaïs Paré	

---

*Liste des personnes absentes – Conseil d'administration*

---

Maxime Blanchette	Mathieu Montégiani
Maxime Dumais	Nicolas Pouliot
Coralie Dupont	Camielle Villeneuve
Olivier Flamand Lapointe	
Laura Huet	
Marilou Landry	

---

*Liste des personnes présentes – Autres*

**Présidence d'assemblée**

Guy-Aume Descôteaux

**Secrétariat d'assemblée**

Samuel Rouette-Fiset

**Prise de notes**

Marie Lortie Côté

**Observateurs**

Marie-Philippe Paquet

**Projet d'ordre du jour :**

---

- 5
1. Ouverture de la séance
  2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
  3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
  5. Suites données aux résolutions antérieures
  6. Rapports

10

    - 6.1. Officières et officiers
    - 6.2. Comité exécutif
    - 6.3. Groupes de travail et comités
    - 6.4. Rapport du BDE – Hiver 2016  7. Démissions et absences

15

  8. Élections
    - 8.1. Conseil d'administration
      - 8.1.1. Groupe A : Faculté des sciences de l'administration (un poste)
      - 8.1.2. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)
    - 8.2. Comité d'éthiques et de commandites

20

    - 8.3. Comité d'enquête
    - 8.4. Comité de réflexion sur le Marché du livre usagé.  9. Finances
    - 9.1. Rapport de la vice-présidence aux finances
    - 9.2. États des résultats financiers de mars 2016

25

    - 9.3. États des résultats financiers d'avril 2016
    - 9.4. Rapport des Jeux Interfacultaires  10. Orientations financières
  11. Politique de gestion des réseaux sociaux
  12. Autres sujets

30

    - Prochaine séance
    - Bière postconseil
    - Blague corporative  13. Clôture de la séance

35

---

## 1. Ouverture de la séance

Vanessa Parent

40 Bonsoir tout le monde. Ça nous prendrait quelqu'un pour ouvrir la séance.

Résolution CA-E16-05-22-01

*Il est proposé par Cédric Lacombe, avec l'appui de Michel Kingma-Lord:*

Que la séance du 22 mai 2016 soit ouverte.

45 *Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

50 Vanessa Parent

Donc, point 2, Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée. Comme d'habitude, je proposerais Guy-Aume Descôteaux à titre de président et Samuel Rouette-Fiset à titre de secrétaire.

Résolution CA-E16-05-22-02

55 *Il est proposé par Maxime Lavoie, avec l'appui de Jean-Michel St-Pierre:*

Que Guy-Aume Descôteaux soit nommé à titre de président d'assemblée et que Samuel Rouette-Fiset soit nommé en tant que secrétaire d'assemblée.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

60

Président

Merci beaucoup tout le monde. Merci de vous être déplacés en ce sympathique dimanche soir. Je vous rappellerais évidemment de fermer tous les appareils informatiques qui pourraient faire du bruit. Et, je vois une observatrice qui est avec nous aujourd'hui.

65

Marie-Philippe Paquet

Marie-Philippe Paquet, sociologie.

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

70

Président

Une habituée maintenant des séances du CA. Bienvenue parmi nous. Ça nous amène au point suivant, le point Lecture et adoption de l'ordre du jour. Le projet d'ordre du jour que vous avez reçu est le suivant :

75

(Lecture de l'ordre du jour)

On m'avise qu'il va y avoir aussi des AG de filiales qui vont se tenir entre le point Élections et le point Finances pour entériner les élections qui ont eu lieu la dernière fois concernant le CA des filiales. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires par rapport à l'ordre du jour? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'une administratrice ou un administrateur veut en reprendre la proposition?

80

Résolution CA-E16-05-22-03

*Il est proposé par Alexandre Chamberland, avec l'appui d'Anaïs Paré:*

85 Que l'ordre du jour proposé pour la séance du 22 mai 2016 soit adopté.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente**

90

Samuel Rouette-Fiset

Le PV vous a été envoyé avec la convocation. Donc, vous avez eu la chance de le lire. J'ai reçu un petit commentaire de Madame Huet. La modification a été adoptée, en fait, ce n'était pas vraiment une modification, c'était juste un commentaire, mais bon... Voilà. Vous avez eu la chance de le lire dans la

95

Prédisent

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires concernant le projet de procès-verbal qui vous a été soumis? Dans ce cas, est-ce qu'une administratrice ou un administrateur qui était présent voudrait en proposer l'adoption?

100

Résolution CA-E16-05-22-04

*Il est proposé par Anne-Marie Ouellet, avec l'appui de Rosalie Lacombe:*

Que le procès-verbal de la séance du 17 avril 2016 soit adopté.

105

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

#### **5. Suite données aux résolutions antérieures**

110

Président

Ça nous amène au point suivant, le point Suites données aux résolutions antérieures. Est-ce qu'il y a des résolutions antérieures auxquelles donner suite?

115

Samuel Rouette-Fiset

Il n'y a pas de suite à donner à des résolutions antérieures.

#### **6.1. Rapports – Officières et officiers**

Président

120

Merci. Est-ce qu'il y a des questions? Des choses à dire à ce moment-ci? Excellent. Ça nous amène au point suivant, le point Rapports – Officières et officiers, que vous avez reçus avec votre convocation. Est-ce que vous avez des questions par rapport aux rapports de l'officière et des officiers?

Marie-Ève Fradette

125

D'abord pour Vanessa. J'ai vu qu'il y a eu une rencontre pour la présentation du budget UL. Est-ce qu'il y a des trucs qu'on devrait savoir?

Vanessa Parent

130

On a eu accès à une rencontre avec Monsieur Lachance du Service des finances, entre autres pour poser des questions qui étaient peut-être plus spécifiques. On était accompagnés par Thierry et Maxime, qui sont les exécutants sortants. C'est surtout eux qui posaient les questions pointues. Nous, c'était aussi beaucoup des questions sur le fonctionnement, où va l'argent, comment ça fonctionne. Pour le budget, en tant que tel, ce qu'il faut savoir, c'est qu'il est à l'équilibre, comme zéro. Ils sont

135 vraiment kif-kif. Sinon, il n'y a pas grand-chose qui a changé à part les augmentations salariales des  
conventions collectives. Ils vont mettre beaucoup l'accent sur la formation à distance. C'est une de  
leurs priorités prochainement. Ils veulent aussi restructurer l'aménagement du campus. Il y a justement  
140 beaucoup de rénovations qui sont commencées et qui vont être faites durant l'été qui ont été  
budgétées. Sinon, il n'y a pas de facultés qui sont en redressement en ce moment. Il y en avait l'année  
dernière, mais là elles ne le sont plus. C'est une bonne nouvelle de ce côté-là. Concernant la CADEUL  
précisément, il n'y a pas vraiment grand-chose.

Marie-Ève Fradette

145 Mon autre question s'adresse à Quentin. J'ai vu dans ton rapport qu'il y avait une question par rapport  
aux tarifs du Service de reprographie qui seraient peut-être augmentés. Peux-tu nous en dire plus?

Quentin de Dorlodot

Je vais vous en parler dans Rapports - Comité exécutif. Mais, c'est une excellente question.

Marie-Ève Fradette

150 J'ai une dernière question un peu plus générale. C'est peut-être moi qui ne comprends pas... Mais,  
pour quelle raison vous étiez présents à la soirée de transition de l'effectif de la FAÉCUM?

Vanessa Parent

155 C'est la coutume. Quand un nouvel exécutif arrive, tout le monde des associations étudiantes est invité  
aussi à être présent. Ça fait une belle activité de réseautage, rencontrer les nouveaux, rencontrer les  
anciens aussi. On peut commencer à jaser de ce qui s'en vient, quels sont leurs projets. Eux étaient  
présents à la nôtre aussi.

Président

160 Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur les rapports de l'officière et des officiers? Personne ne  
s'oppose à ce que Madame Marie-Philippe Paquet pose une question?

Marie-Philippe Paquet

165 C'est plus un commentaire. Félicitations à Xavier pour la partielle féminisation et félicitations à Aubert  
pour la parfaite féminisation de ton rapport d'officier.

Président

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'il y a des ajouts?

170 Xavier Bessone

Le 19 mai, j'étais à une conférence donnée par Monsieur Étienne Grandmont, directeur général  
d'Accès transports viables.

Vanessa Parent

175 Le 18 mai, j'étais présente à la rencontre du comité consultatif de la DSE, donc la Direction du service  
aux étudiants.

Aubert Caron-Guillemette

180 Oui, donc trois ajouts. Le 16 mai, j'étais à une rencontre avec Monsieur Levasseur, du Service de  
sécurité et de prévention au sujet du Show de la rentrée. Le 17 mai, j'étais à une formation pour la CA.  
Le 20 mai, j'ai pris une bière avec l'AÉLIES afin de rencontrer l'exécutif de l'AÉLIES de cette année.

Quentin de Dorlodot

185 Le 16 mai, j'ai eu une rencontre avec Madame Marie-Josée Hébert, du Service de reprographie. Le 17 mai, il y a eu la formation des administrateurs que j'avais oubliée de mettre dans mon rapport. Le 18 mai, j'ai rencontré Monsieur Alexandre Chamberland pour parler de développement durable à l'Université Laval. Et le 19 mai, j'ai eu une rencontre téléphonique avec la compagnie OOH LALA, qui est une compagnie d'applications mobiles.

190 Président

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires par rapport aux rapports?

Marie-Ève Fradette

195 Quentin, tu as dit que tu étais encore sur le CA de la Coop Roue-libre. Est-ce que c'est en lien avec ton poste à la CADEUL ou est-ce que c'est une implication personnelle?

Quentin de Dorlodot

200 En fait, ce n'est pas du tout une implication personnelle. La CADEUL et l'AÉLIES ont chacun un poste sur le CA puisqu'ils sont des partenaires qui ont aidé à démarrer la Coop Roue-libre. On a un poste qui est habituellement autant l'interne de la CADEUL que de l'AÉLIES.

## 6.2. Rapports – Comité exécutif

Président

205 Merci. Autres questions? Si ce n'est pas le cas, ça nous amène au point suivant, le point Rapports – Comité exécutif. Monsieur Quentin de Dorlodot.

Quentin de Dorlodot

210 Donc, je vais vous faire un rapport concernant le Service de reprographie. Juste après le dernier CA, l'université nous a contactés pour nous aviser qu'ils allaient augmenter les frais pour les photocopies en noir et blanc. Jusqu'à maintenant, elles coûtaient 6¢. À partir de maintenant, elles coûtent 8¢. La raison, c'est que ça leur coûtait 7,6¢ par photocopie en noir et blanc. Ils fonctionnaient à perte sur cet aspect-là. Donc, j'ai rencontré la directrice du Service de reprographie. J'avais demandé de la rencontrer pour qu'elle me montre les études qui avaient été menées, pour voir quel était le sérieux derrière ça. Effectivement, pour les photocopies en noir et blanc, on ne peut pas faire grand-chose, ils fonctionnent à perte. Dans l'entente qu'on a avec eux, ils ne s'engagent aucunement à fonctionner à perte, mais juste à être compétitifs. D'un autre côté, je me suis rendu compte durant la rencontre qu'au niveau des photocopies couleur ils font beaucoup de profits. À la suite de cette rencontre-là, j'ai travaillé avec notre recherchiste pour voir quel était pour les autres universités... Parce que c'est un peu leur argument, que toutes les autres universités sont à 8¢ pour les photocopies en noir et blanc. J'ai regardé avec notre recherchiste ce qu'il en était au niveau des autres universités pour les photocopies couleur et c'est beaucoup moins cher ailleurs. J'ai voulu leur expliquer que ça ne marchait pas et que, s'ils voulaient rester cohérents, il allait falloir qu'ils baissent. C'est d'autant plus vrai que, dans l'entente qu'on a avec eux, ils se doivent de garder des prix compétitifs. Je leur ai dit que nos instances étaient en fin de semaine, que ce serait bien d'avoir une réponse d'ici vendredi pour savoir s'ils allaient être capables de baisser ça. Ils m'ont dit que oui, ils allaient nous donner une réponse d'ici vendredi, mais je n'en ai pas eue. L'étape suivante, ça va être de vérifier avec nos avocats ce qu'on peut réellement exiger ou non selon l'entente qu'on a avec eux pour ensuite mettre une pression supplémentaire et faire baisser les photocopies couleur.

230 Président  
Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Quentin de Dorlodot?

Lény Painchaud

235 C'est plus un commentaire. C'est bien d'avoir fait cette recherche-là. C'est bien d'essayer de ne pas se faire avoir par le fait qu'eux disent qu'ils pourraient augmenter les prix, mais, en même temps, ils ne sont pas compétitifs dans la couleur. C'était juste un commentaire pour dire bravo.

Alexandre Chamberland

240 C'est quoi l'entente qu'on a avec le Service de reprographie?

Quentin de Dorlodot

245 Je ne l'ai pas sous les yeux, mais c'est une entente qui date de l'époque, je ne sais pas si vous vous souvenez quand on avait parlé de l'histoire des services et filiales. Il y a 10 ans maintenant, la CADEUL a cédé le droit du Service de reprographie à l'université. Cependant, on a gardé une entente avec eux pour s'assurer qu'ils ne puissent pas monter les prix de façon exorbitante sans qu'on puisse rien faire. L'entente se résume principalement à dire qu'on accepte que l'université s'occupe de ça, que cependant l'AGETAAC et l'AESGUL gardent le droit de le faire dans leur pavillon, ce qui n'est plus le cas pour l'AESGUL. Puis, aussi que l'université... Il y a plusieurs paramètres par rapport à comment ils doivent entretenir les photocopieurs, quels services minimums ils doivent garder. Il y a aussi le fait qu'ils doivent garder les prix compétitifs pour les étudiants.

Albert Brunelle

255 Jusqu'à quand cette entente-là est valable?

Quentin de Dorlodot

C'est une excellente question. Je pourrai retrouver la réponse.

Thomas Pouliot

260 De mémoire, elle n'a pas de fin. C'était juste parce qu'on savait qu'ils ne pouvaient pas nous redonner les droits. La seule raison pour laquelle on avait le droit d'exploiter, c'est parce que l'université avait écrit dans son règlement une résolution qui nous permettait de le faire, mais comme tel, on n'a pas de droits acquis sur ça ou de revendications réelles. On a fait une entente qui nous protégeait le plus possible pour assurer à ceux qui avaient déjà des choses en place que ce soit garanti, mais elle n'a pas de fin.

Albert Brunelle

Donc, cette idée-là de prix compétitifs, ça reste là et ça ne peut pas être réévalué?

270 Vanessa Parent

Ça vient d'être réévalué, en fait. Eux vont prendre la peine de nous appeler, de nous rappeler l'entente et de nous tenir au courant.

### **6.3. Rapports – Groupes de travaux et comités**

275

Président

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans Rapports – Comité exécutif? Ça nous amène au point Rapports – Groupes de travail et comités. Est-ce qu'il y a des groupes ou des comités qui doivent faire rapport?

280

Aubert Caron-Guillemette

Je vais faire un petit suivi concernant le comité d'organisation du Show de la rentrée. Je vais présenter les grandes lignes. Si vous avez des questions plus spécifiques, vous pourrez les poser. On est à une à deux rencontres par semaine. Plus souvent deux, mais ça dépend. On a le plan de commandites qui est terminé de monter, même le graphisme est fait. Il reste juste à les imprimer, ça devrait être disponible mardi. Donc, on va pouvoir commencer à contacter les commanditaires cette semaine. Sinon, il y a le plan de communication qui est aussi très avancé, on a une première ébauche. Même les membres du CO ici présents en apprennent un peu parce que ce sont des choses qui sont passées à la fin de la semaine passée. Donc, le plan de communication, on a une première ébauche. Tranquillement pas vite, on va pouvoir le compléter pour faire ensuite le plan d'action. Sinon, il reste encore des choses assez cruciales, comme les lieux. Il y a certains enjeux cette année qui nous touchent, notamment le fait que la capacité du Desjardins a été revue. Il y a une capacité maximale de 4 049 personnes, alors que par les années passées on frôlait plus le 8 000, 9 000 personnes en même temps dans le pavillon. C'est un gros défi logistique auquel on fait face, mais ça va très bien se passer.

Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Aubert Caron-Guillemette?

Alexandre Chamberland

C'est juste un petit commentaire. L'année passée, pour le rapport du Show de la rentrée, dans le bilan financier, ça disait que l'événement était dans le positif, mais pour le financement, la moitié, je pense, venait des différentes filiales de la CADEUL. Je me demande si c'est un élément qui est vraiment positif. Si c'est de l'argent qui part des filiales pour revenir dans le Show de la rentrée, c'est comme la CADEUL qui finance finalement. Peut-être y réfléchir.

Aubert Caron-Guillemette

Cette année, la structure est différente. On va voir quels sont les résultats. On a revu notre plan des commandites, on en a un peu plus que les autres années. Le fait qu'on commence dès la semaine prochaine à contacter des gens, je pense que ça va faire une grosse différence. Il y a beaucoup de grosses entreprises où le délai est de plus de deux mois avant de donner une réponse. Donc, si tu commences en juillet, il est déjà trop tard. J'ai quand même espoir qu'on va pouvoir aller en chercher beaucoup là. Mais, je prends note de ton commentaire. On va voir ce qu'on peut faire.

Président

Est-ce qu'il y a d'autres questions pour Monsieur Aubert Caron-Guillemette? Est-ce qu'il y a autre chose dans Groupes de travail et comités de la CADEUL?

Simon Rheault

Pour ce qui est de la Commission des filiales, pour le moment, il n'y avait pas de disponibilités communes. Pour le Comité de subventions, on va se réunir le 1<sup>er</sup> juin. Vous aurez le rapport au prochain CA.

Président

Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Simon Rheault? Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans Groupes de travail et comités?

Alexandre Chamberland

Je sais que les orientations de l'année ont été définies. Est-ce qu'elles vont être présentées au CA aujourd'hui?

Simon Rheault



Ce matin, on a présenté les orientations qui avaient été établies. D'ici le dépôt du plan directeur, on va travailler sur les orientations pour les évaluer.

335 Vanessa Parent

Sinon, s'il y en a qui veulent les avoir avant le plan directeur, on peut faire des copies et vous les amener. On ne va pas les présenter formellement au CA, mais on peut vous en donner des copies.

Simon Rheault

340 Pour les orientations au sujet des filiales, on va en parler un petit peu plus tard.

#### **6.4. Rapports – Rapport du BDE – Hiver 2016**

Président

345 Est-ce qu'il y a d'autres questions? Ça nous amène au point suivant, le point Rapports – Rapport du BDE – Hiver 2016.

Louis-Philippe Pelletier

350 Je ne ferai pas la lecture de toutes les pages du rapport, mais je vais quand même souligner les faits saillants. On est au CA, donc je peux dire plein de chiffres. Cet hiver, on a eu 455 consultations par rapport à 279 cet automne, ce qui représente une hausse de 158,5%. Cette hausse est principalement attribuable à la présence de nouveaux kiosques dans les pavillons DeKoninck, Vachon et Pouliot. Les kiosques sont apparus en janvier. Le motif le plus fréquent de consultation, c'est l'évaluation des apprentissages, donc tout ce qui est les résultats d'examen, la révision de note, les façons de corriger.

355 En deuxième, il y a les demandes d'informations générales, ce qui d'habitude se retrouve en troisième place. Ça s'explique probablement par la présence des kiosques où les gens posaient des questions sur le BDE, ce qui arrive moins quand il y a juste le bureau du Desjardins. En troisième place, ce qui est d'habitude en première place, c'est les consultations sur les questions des droits étudiants, notamment celles concernant le règlement disciplinaire, donc tout ce qui est des cas de plagiat et

360 d'autres infractions liées aux études, mais aussi des infractions liées plus au bon ordre. Ensuite, les kiosques ont été la méthode de consultation la plus utilisée. 33% des consultations totales se sont faites dans les kiosques. Ensuite, c'était par courriel et par téléphone qu'on a eu le plus de consultations cet hiver. Si vous avez d'autres questions, je peux vous répondre, j'ai le document en main, mais c'était les faits saillants les plus intéressants qui ressortaient de ce rapport-là. Le rapport de

365 l'année au complet va vous être présenté au CA au mois de juin. Il est presque complété, il ne contiendra pas les résultats de la session d'été qui est en cours, mais celle de l'année dernière, de l'automne 2015 et de l'hiver 2016. Le portrait va probablement avoir plus d'analyses dans le rapport annuel qu'il peut y en avoir dans un rapport de session.

370 Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Louis-Philippe Pelletier?

Jean-Michel St-Pierre

375 Dans le diagramme qui explique la provenance des gens qui ont consulté les différents kiosques, il y a une section qui s'appelle « Inconnu ». Est-ce que c'est parce qu'on demandait aux personnes leur faculté et qu'elles n'étaient pas obligées de répondre?

Louis-Philippe Pelletier

380 Après chaque consultation, Mélanie envoie un questionnaire sur l'appréciation générale avec quelques questions aussi sur la provenance. Il y a des gens qui ne cochent pas à cette question-là, donc on ne sait pas de quelle faculté ils proviennent et ça ne ressort pas nécessairement à travers les autres questions d'ordre général. Donc, c'est ça, les inconnus.

Anne-Marie Ouellet

385 C'est plus un commentaire. De voir une telle augmentation de fréquentation du BDE depuis l'installation des kiosques, est-ce que ça permet d'envisager d'étendre encore plus?

Louis-Philippe Pelletier

390 Dans nos orientations concernant le BDE, on veut étendre de nouveaux kiosques aux autres pavillons l'année prochaine. On a essayé avec trois pavillons. Là, on veut essayer avec un horaire qui serait disponible en ligne sur le site du BDE pour savoir le kiosque va être à quel endroit et on veut aussi étendre à d'autres pavillons pour faire un horaire peut-être sur deux semaines. Présentement, c'était toujours à la même place chaque semaine. Là, on essaierait de varier la formule pour rejoindre encore plus d'étudiants.

395

Benjamin Gauthier

Est-ce que ça entraîne une hausse de coûts, les postes de consultation, pour la CADEUL?

Louis-Philippe Pelletier

400 Si on procède comme ça, on garderait le même nombre d'employés et le même nombre de kiosques, c'est juste que les horaires seraient répartis différemment. Au lieu d'avoir toujours le mercredi après-midi au DeKoninck, ça serait au DeKoninck un mercredi sur deux, par exemple. Si on veut augmenter l'offre de service pour avoir plusieurs kiosques en même temps, ça va être à évaluer si on décide de se diriger vers ça.

405

Président

Merci. Ça va à tout le monde si Madame Marie-Philippe Paquet pose une question? Allez-y.

Marie-Philippe Paquet

410 Je vais essayer d'être claire. Et ce n'est peut-être même pas le bon moment pour te demander ça, mais il y a des trucs louches qui se sont passés dans des comités de discipline, par rapport à de la répression de l'université là-dessus. Est-ce que vous avez parlé de ça?

Louis-Philippe Pelletier

415 Ce qui se passe en comité de discipline, malheureusement, ce sont des informations qui sont confidentielles. Moi, je ne suis pas nécessairement au courant de ce qui se passe à moins que je sois présent lors d'une consultation au bureau. C'est certain qu'on fait du suivi, l'ombudsman travaille présentement sur l'application du règlement disciplinaire, l'application aussi de la voie rapide qui incite les gens à plaider coupable plutôt que de se rendre au comité de discipline. Pour ce qui se passe durant le comité de discipline, je ne peux pas nécessairement en parler ici. C'est confidentiel.

420

Président

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions pour Monsieur Louis-Philippe Pelletier? Si ce n'est pas le cas, ça me prendrait une proposition de recevoir ce rapport.

425

Résolution CA-E16-05-22-05

*Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui de Jean-Michel St-Pierre:*

Que le rapport hivernal 2016 du Bureau des droits étudiants soit reçu..

*Aucune demande de vote.*

430

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## 7. Démissions et absences

Samuel Rouette-Fiset

435 Il n'y a pas de démissions, même suite à la présentation de Maître Bouchard. Je vous rappelle de m'aviser à l'avance quand vous comptez être absents à un CA.

## **8. Élections – Conseil d'administration**

440 Président

Autre chose à ajouter dans Démissions et absences? Ça nous amène au point suivant, le point Élections – Conseil d'administration. Si je ne me trompe pas, il n'y a personne de présent ici pour se présenter pour un des postes disponibles. Ça nous amène donc au point suivant, le point Comité d'éthique et de commandites. Il y a trois comités qui vont être en élection. Ce qu'on va faire, c'est qu'on va faire l'élection pour chacun. Chacun va avoir un bulletin de vote d'une couleur différente. Ils vont vous être passés pendant le processus électoral de chacun. Vous allez pouvoir écrire les noms dont vous avez besoin et, à la fin de tout ça, on va tout ramasser et compter en une seule fois. Est-ce que ça va à tout le monde?

450 Marie-Ève Fradette

En fait, c'est une question pour le 8.1. Je ne connais pas l'historique du groupe C, mais est-ce que c'est un poste qui est difficile à combler en général? Est-ce qu'il reste vacant longtemps? Administration, je pense qu'il se comble quand même durant l'année, mais pour celui-là, comme ils sont à l'extérieur...

455

Samuel Rouette-Fiset

À mon souvenir, je ne me souviens pas d'avoir eu quelqu'un dans cette faculté-là durant mes mandats. Peut-être que la « mémoire institutionnelle » pourra m'en dire plus. La « Mémoire ». Effectivement, c'est habituellement une faculté plus difficile à aller rejoindre du fait qu'elle est hors campus pour la plupart.

460

Président

J'aurais plus tendance à dire que ça arrive qu'il est comblé plutôt que ça arrive qu'il n'est pas comblé. Est-ce qu'il y a d'autres questions?

465

Benjamin Gauthier

Est-ce qu'il y aurait moyen de communiquer justement avec l'ASSETAR qui est l'association d'architecture pour les inciter à envoyer quelqu'un?

470 Samuel Rouette-Fiset

Oui, c'est une excellente idée. Je vais les contacter pour le prochain CA.

Vanessa Parent

Si vous connaissez des gens...

475

## **8.2. Élections - Comité d'éthiques et de commandites**

Président

480 Autres questions ou commentaires? Donc, Comité d'éthique et de commandites. Monsieur Samuel Rouette-Fiset va nous expliquer ça.

Samuel Rouette-Fiset

485 Le Comité d'éthique et de commandites, c'est un comité où il y a deux postes disponibles pour des  
administrateurs. C'est en ma compagnie que ça se passe. C'est un comité qui se réunit sur des  
demandes spécifiques. Dans le cas où il adviendrait une commandite qui est sujette à controverse, qui  
490 irait à l'encontre peut-être des valeurs de la CADEUL, le comité se réunit pour réfléchir à si oui ou non  
cette commandite-là est conforme. Après ça, on revient en CA et on amène la recommandation.  
L'année dernière, par exemple, il s'était réuni, si je ne me trompe pas, pour la commandite provenant  
d'une station de radio dont je ne me rappelle point le numéro... Une station de radio parfois  
490 controversée. Le comité s'est penché à savoir si oui ou non la commandite était conforme aux valeurs  
de la CADEUL. C'est dans cet ordre-là. On ne sait pas trop quand on se réunit, advenant le cas où il y  
aurait une commandite litigieuse.

Président

495 Est-ce qu'il y a des questions par rapport au Comité d'éthique et de commandites?

Quentin de Dorlodot

500 Pour vous donner d'autres exemples, une année, les personnes s'étaient réunies pour savoir si on  
pouvait faire de la pub pour des cigarettes électroniques. Ou encore, cette année, on s'était même  
réunis pour savoir si on pouvait faire de la pub pour Uber au moment où il y avait encore un flou  
juridique par rapport à ça.

Président

505 Merci. Est-ce qu'il y a des questions? Si ce n'est pas le cas, je vais ouvrir une période de mise en  
candidature. Est-ce que quelqu'un voudrait se proposer ou proposer quelqu'un?

Anne-Marie Ouellet se propose.

Stéphanie Henderson se propose.

510 Président

Je vais donc fermer la période de mise en candidature. Comme il y a deux postes disponibles et deux  
candidatures, je vais vous demander de faire une courte présentation en commençant par Madame  
Anne-Marie Ouellet. Après ça, on va demander si les gens demandent le vote, ça va déterminer s'il y  
aura vote secret.

515

Anne-Marie Ouellet

520 Allô. Moi, c'est Anne-Marie. Je crois que j'ai quand même une bonne idée de ce qui est éthique ou pas.  
Dernièrement, j'ai travaillé sur un projet pour mettre en place l'accès à la médecine communautaire. Je  
m'occupais des commandites. Avec la faculté, il a fallu que je discute de ce qui était accepté et de ce  
qui nous mettait en conflit d'intérêts, à savoir si on avait le droit d'avoir des dentistes ou des futurs  
patrons pour nous commanditer. J'ai donc une petite expérience là-dedans. Sinon, je me considère  
comme quelqu'un qui a de la morale dans la vie. Voilà!

Président

525 Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Madame Anne-Marie Ouellet? On vous remercie beaucoup.  
On vous demanderait d'aller à l'extérieur et de nous envoyer Madame Stéphanie Henderson.

Stéphanie Henderson

530 Stéphanie Henderson. Je viens de la faculté d'agriculture. Il y avait un poste qui était à combler et je  
m'étais présentée, mais on ne s'était jamais réunis. Donc, je n'ai pas eu la chance de siéger sur ce  
magnifique comité. Je pense que je peux être assez bonne pour débattre, peser le pour et le contre.  
L'argent, c'est important dans la vie, mais, en même temps, je ne pense pas que c'est une priorité. Il y  
a une échelle, une gradation à établir. Je pense que je serais pertinente sur un comité comme ça.

535 Président  
Est-ce qu'il y a des questions pour Madame Stéphanie Henderson? Merci beaucoup. Je vous demanderais d'attendre à l'extérieur.  
Est-ce qu'il y a des interventions sur l'une ou l'autre des deux candidatures?

540 Lény Painchaud  
Ça n'a pas l'air d'être du monde achetable.

Président  
545 Est-ce que quelqu'un demande le vote sur l'une ou l'autre des deux candidatures qui vous sont soumises? Donc, félicitations Mesdames. Vous avez été élues à l'unanimité. Vous aurez tout le plaisir d'être en présence de Monsieur Samuel Rouette-Fiset. Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans Comité d'éthique et de commandites? Ça nous amène au point suivant, le point Comité d'enquête. Monsieur Samuel Rouette-Fiset.

### 550 **8.3. Élections – Comité d'enquête**

Samuel Rouette-Fiset  
555 Le Comité d'enquête, c'est un comité qui se réunit seulement au besoin. La dernière fois qu'il s'est réuni, il me semble que c'est en 2010. C'est un comité qui se réunit lorsqu'il y a des situations litigieuses entourant les activités de la CADEUL ou de l'exécutif. Si on a besoin d'un acteur externe pour enquêter sur une question en particulier, on réunit le Comité d'enquête. Donc, c'est un comité qui est composé d'un administrateur, d'un membre du caucus et de trois membres élus en AG qui sont nommés présidents de ce comité-là.

560 Président  
Est-ce qu'il y a des questions?

Alexandre Chamberland  
565 Il s'est passé quoi en 2010? Juste pour avoir un exemple concret.

Samuel Rouette-Fiset  
Je ne le sais pas, mais peut-être que la « mémoire institutionnelle » pourrait nous le dire.

Président  
570 C'est la seule fois où il s'est réuni depuis qu'il existe, depuis 1998. À l'époque, c'était un article dans Impact Campus où il y avait des informations en huis clos qui avaient été dites par des administrateurs sous le couvert de l'anonymat. Ce fut suivi d'une chasse aux sorcières pour savoir c'était qui, ce qui n'a pas donné grand-chose.  
575 Est-ce qu'il y a d'autres questions sur le Comité d'enquête?

Marie-Philippe Paquet  
Quand les AG ne durent pas longtemps ou qu'il n'y a pas moyen d'élire les gens, les trois postes sont comblés comment?

580 Samuel Rouette-Fiset  
Ce qui s'est passé l'année dernière, c'est qu'il y avait seulement le poste du caucus et le poste du CA qui avaient été comblés. On ne fait pas une AG de plus pour élire le poste.

Président

585 Est-ce qu'il y a d'autres questions? Je vais donc ouvrir une période de mise en candidature. Est-ce que quelqu'un voudrait se présenter ou présenter quelqu'un?

Monsieur Alexandre Chamberland se propose.

590 Jean-Michel St-Pierre  
Est-ce qu'il y a un nombre minimum d'épisodes de CSI à regarder?

Président

595 Je vais donc fermer la période de mise en candidature. Monsieur Alexandre Chamberland, vous pouvez vous présenter.

Alexandre Chamberland

600 Après le secondaire, j'ai été refusé à l'école de police... Non, pour vrai, je pense avoir l'ouverture et la diplomatie pour le poste. Je suis très approachable, je peux parler à tout le monde. Je suis capable de bien justifier des propos. Je pense que mon esprit d'analyse pourrait être adéquat. Je suis quelqu'un qui est très collaborateur, donc je n'hésiterai pas à aller poser les bonnes questions aux bonnes personnes si jamais il y a un litige.

Président

605 Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Alexandre Chamberland? Ça va à tout le monde si Madame Marie-Philippe Paquet pose une question? Vous pouvez y aller.

Marie-Philippe Paquet

610 Est-ce que tu penses que ta place au caucus, je ne sais pas si tu es encore délégué, pourrait influencer ton rôle d'enquêteur?

Alexandre Chamberland

615 Je ne suis plus tant au caucus. Je suis rendu président de mon asso, je ne suis plus externe. Si j'étais encore au caucus... Je sais faire preuve de parcimonie. Je suis capable de ne pas entrer en conflit d'intérêts. Donc oui, ça pourrait, mais je vais m'assurer que ça ne le fasse pas.

Francis Savard-Leduc

Tu préfères les matraques ou le gaz lacrymogène?

620 Alexandre Chamberland

Aucun des deux.

Président

625 Est-ce qu'il y a d'autres questions? Vous pouvez sortir à l'extérieur. Est-ce qu'il y a des interventions sur la candidature de Monsieur Alexandre Chamberland? Est-ce que quelqu'un demande le vote? Monsieur Alexandre Chamberland est donc élu à l'unanimité. Félicitations Monsieur Alexandre Chamberland. Vous avez été élu sur le glorieux et auguste Comité d'enquête. Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point Comité d'enquête? Ça nous amène au point suivant, le point Comité de réflexion sur le Marché du livre usagé. Monsieur Simon Rheault.

630 **8.4. Élections – Comité de réflexion sur le marché du livre usagé**

Simon Rheault

635 Le Marché du livre usagé depuis quelque temps est un peu en décroissance, il est de moins en moins utilisé. On arrive un peu à un point tournant. On doit prendre une décision sur ce qu'on doit faire. Le

640 maintenir comme il est là? Ce qui nécessiterait des coûts pour refaire le site web, pour l'adapter à la technologie du jour. Il faut se poser la question « Qu'est-ce qu'on fait? ». Est-ce qu'on veut continuer à opérer ce service-là? Est-ce qu'on veut modifier sa manière de fonctionner? C'est des choses sur lesquelles il va falloir se questionner. C'est un comité qui va devoir se réunir très, très prochainement, dans le prochain mois maximum, pour réfléchir à ça. Idéalement, les gens qui sont familiers avec le service... L'idée, ça va être de voir aussi ce qui se fait ailleurs. En fonction du rapport qui a été déposé il y a quelques CA, en fonction de ses recommandations, ça va être de faire un plan d'action.

Président

645 Merci. Madame Stéphanie Henderson.

Stéphanie Henderson

650 Quand on parle de se réunir dans le prochain mois, on parle de quelqu'un qui serait à Québec la semaine? Ou ça serait plus cosy... Est-ce qu'il y a une préférence pour des gens qui seraient à Québec?

Simon Rheault

Je pense que ça peut se faire à distance aussi.

655 Président

Est-ce qu'il y a d'autres questions pour Monsieur Simon Rheault?

Lény Painchaud

660 C'était écrit que c'était ouvert à n'importe quel membre de la CADEUL. Mais, cet appel-là va juste se faire au sein du CA? Est-ce que c'est moi qui suis mêlé? On rejoint juste les administrateurs, en fait, même si c'est écrit que c'est pour n'importe quel membre de la CADEUL.

Samuel Rouette-Fiset

665 C'est juste une petite erreur qui s'est glissée dans le guide de déroulement.

Michel Kingma-Lord

Est-ce que notre but est d'analyser la situation ou de prendre une décision?

Simon Rheault

670 C'est de prendre une décision. Il va falloir analyser la situation par rapport aux ventes historiques, voir ce qui fonctionnait. Est-ce que c'est le nombre d'utilisations qui a baissé? Est-ce que c'est le prix moyen par livre vendu qui a baissé? C'est vraiment de prendre des décisions en fonction des soumissions concernant ce que ça coûterait pour refaire le site. De voir, si on veut changer complètement la formule, combien ça coûterait. C'est de peser le pour et le contre et de voir si ça vaut l'investissement.

Samuel Rouette-Fiset

680 Il faut considérer que le comité qui se réunit, c'est toujours des recommandations qu'il émet au CA et, après, c'est le CA qui prend la décision au final.

Président

685 Est-ce qu'il y a d'autres questions sur le comité? Si ce n'est pas le cas, je vais ouvrir une période de mise en candidature. Il y a quatre postes, si j'ai bien compris. Est-ce que quelqu'un veut se proposer ou proposer quelqu'un?

Monsieur Michel Kingma-Lord se propose.

Madame Marie-Ève Fradette se propose.  
Monsieur Jean-Michel St-Pierre se propose.  
Monsieur Lény Painchaud se propose.

690

Je vais donc fermer la période de mise en candidature. Les personnes pourront se présenter, en commençant par Monsieur Michel Kingma-Lord. Les autres, vous pouvez attendre à l'extérieur.

Michel Kingma-Lord

695

Pour le Marché du livre usagé, j'ai déjà discuté un peu avec Quentin... Pour ceux qui me connaissent un peu moins, je suis un peu une machine dans l'entrepreneuriat. Je suis rendu à deux entreprises plus une troisième job comme consultant d'affaires internationales. J'ai une petite idée de comment ça marche, la *game*. J'aimerais beaucoup contribuer pour essayer de voir... Le meilleur exemple que je peux vous donner, il y a à peu près deux mois, j'ai ouvert une plateforme web. On est rendu à 2 500 personnes dessus. Les compétences que j'ai développées là-dessus pourraient vraiment aider le Marché du livre usagé. Est-ce que vous avez des questions?

700

Alexandre Chamberland

Êtes-vous en mesure de rendre le Marché du livre usagé lucratif pour la CADEUL?

705

Michel Kingma-Lord

Ce serait mon plan. J'ai de bonnes idées déjà.

Quentin de Dorlodot

710

Est-ce que vous envisagez des solutions qui permettent de faire en sorte que le Marché du livre usagé reste à zéro ou en positif ou est-ce que vous envisagez aussi d'aller vers des solutions qui rendraient le Marché du livre usagé à un budget négatif?

Michel Kingma-Lord

715

Pourrais-tu reformuler ta question?

Quentin de Dorlodot

720

Est-ce que, selon toi, les seules solutions acceptables sont celles qui font en sorte que le budget du Marché du livre usagé arrive à zéro ou en positif ou celles qui mènent à un budget négatif sont aussi acceptables?

Michel Kingma-Lord

725

Il n'y aurait aucun problème avec un budget négatif. Ça va être vraiment selon les solutions, mais il y a aussi des méthodes avec le nouveau marketing, il y a des sites web que tu peux faire qui ne sont vraiment pas chers et qui vont t'amener encore plus de monde. Il y a des changements qu'on peut faire. Je n'ai pas encore analysé le site web, mais, avec le site web, il y a plein de choses qu'on peut faire et qui ne pourraient pas tomber dans le négatif. On pourrait même le garder à zéro. Nous autres, on est à zéro et c'est gratuit. Ça va bien. Je mange encore.

730

Benjamin Gauthier

Tu étudies dans quel domaine?

Michel Kingma-Lord

735

Bac multidisciplinaire. Je fais psycho, RI, admin et j'ai fait un microprogramme en entrepreneuriat.

Alexandre Chamberland

C'est quoi, selon toi, la mission du Marché de livre usagé?



Michel Kingma-Lord

740 Le but, c'est de rendre accessible... Pour que ceux qui ont moins d'argent puissent avoir leurs livres à un moindre coût. La mission, ce serait de pouvoir accéder à ça. Il y a vraiment des méthodes que je pourrais faire. Juste avec Facebook, il y a de nouvelles méthodes où tu peux juste prendre des photos et tu peux l'acheter en ligne. C'est un peu vers là que je m'en irais. On va analyser ça, si vous me prenez dans le comité. Mais, ça serait ma vision des choses.

745

Président

Merci. Le deux minutes est épuisé. Vous pouvez nous envoyer Madame Marie-Ève Fradette. Donc, Madame Marie-Ève Fradette, vous avez deux minutes pour vous présenter.

750 Marie-Ève Fradette

Pourquoi je veux m'impliquer sur ce comité-là? Le MLU, je l'ai vu pendant trois ans en administration. Oui, il n'est pas géré par la CADEUL, mais je pense que ça peut amener une autre vision, un autre œil. Et pour ceux qui pensent que ça pourrait m'amener à un potentiel conflit d'intérêts, je répondrai « non ». Mon but, c'est vraiment juste de m'assurer en tant qu'administratrice que les services de la CADEUL puissent être les plus optimaux possible. Une des problématiques actuellement, c'est beaucoup que Facebook et Internet en général vont mettre les gens en contact plus facilement. Ils ne se tournent donc pas nécessairement vers notre service. Je pense que c'est là-dessus qu'il faut travailler. C'est pour ça que je suis là.

755

760 Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Madame Marie-Ève Fradette?

Alexandre Chamberland

Pour toi, quelle est la mission du Marché du livre usagé?

765

Marie-Ève Fradette

C'est d'offrir un service, d'être un peu l'intermédiaire entre les étudiants parce qu'il y a beaucoup d'étudiants qui viennent à leurs cours et qui repartent après. Donc, c'est un moyen facile pour eux d'avoir l'accessibilité à plein d'autres étudiants qui veulent avoir des livres à moindre coût et qui ne veulent pas aller à la Coop Zone. Ce que j'encourage fortement. C'est vraiment la mission du service, en fait.

770

Quentin de Dorlodot

Est-ce que, selon toi, le fait que le Marché du livre usagé soit lucratif, c'est une obligation ou un plus?

775

Marie-Ève Fradette

Je pense que c'est un plus parce que, à la base, pour moi le service était un peu le centre entre les étudiants qui n'ont pas un grand réseau de contacts. Je sais que par exemple, en administration, ça se parle beaucoup. Les gens des assos se revendent leurs livres entre eux parce qu'ils se connaissent beaucoup, mais ce n'est pas le cas partout. Le but de la CADEUL là-dedans, c'était de le mettre en place pour s'assurer que tout le monde puisse y avoir accès. C'est vraiment l'accessibilité qui prime dans ce service-là.

780

Président

785 Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions? On vous remercie. Si vous voulez nous envoyer Monsieur Saint-Pierre. Monsieur Saint-Pierre, vous avez deux minutes pour vous présenter.

Jean-Michel St-Pierre

790 Ce comité-là m'intéresse parce que j'ai des expériences personnelles avec le Marché du livre usagé. J'ai trouvé personnellement que le service était devenu moins de qualité dernièrement. Mon expérience est principalement avec celui de sciences et génie. Le local était super visible avant, mais il a déménagé au fin fond d'un couloir introuvable. Déjà, se rendre au Marché du livre usagé, c'est impossible. Ensuite, le site n'est vraiment pas *user friendly*. Il y a beaucoup de choses à améliorer, bref. J'ai l'impression que c'est bon un service. Si on est capable de travailler là-dessus et d'offrir une  
795 plateforme qui est *user friendly*, qui est vraiment facile d'accès pour les gens, ils vont préférer ça, je suis pas mal sûr, que d'aller sur Facebook et de faire ça manuellement, de trouver un acheteur. Si tu leur offres quelque chose qui se fait quasiment tout seul, tu fais juste mettre ton livre, ça marche bien et les gens sont capables de voir parce qu'il y a beaucoup de visibilité, je pense que le service est gagnant. On n'aurait pas à le retirer ou à le considérer comme quelque chose de déficitaire. Ça  
800 m'intéressait de travailler là-dedans.

Président

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur Saint-Pierre?

805 Alexandre Chamberland

C'est quoi, selon toi, la mission du Marché du livre usagé?

Jean-Michel St-Pierre

810 Je pense que c'est vraiment d'offrir le meilleur service possible. On sait, on est des étudiants, on ne se baigne pas dans l'argent. Si on est capables de se trouver un livre à 50%, de l'acheter usagé, ça fait vraiment du bien au portefeuille. C'est vraiment ça, c'est d'offrir un service qui fonctionne, de ne pas avoir à acheter des livres neufs ou d'avoir à chercher. C'est plate d'être rendu à la troisième semaine de cours et de ne pas avoir encore de manuels. Je pense que c'est ça, la mission.

815 Quentin de Dorlodot

Selon toi, est-ce que le fait que le Marché du livre usagé soit lucratif, c'est une nécessité ou un plus?

Jean-Michel St-Pierre

820 C'est dur à dire, mais si tu considères qu'en étant lucratif, tu vas réutiliser cet argent-là pour améliorer le service constamment, je pense que ça peut juste être quelque chose d'important. Je ne pense pas que ce soit vraiment comme un bonus. Les deux options sont bonnes, selon moi. C'est vraiment de voir comment ça va marcher. Il y a peut-être tellement de travail à faire sur le site que peut-être ça va nous coûter un peu plus. Si on est capables d'aller chercher un petit bonus et de le réinvestir là-dedans, je pense qu'on devrait le faire, si on a la possibilité.

825

Président

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Si vous voulez nous envoyer Monsieur Lény Painchaud. Vous avez deux minutes pour vous présenter.

830 Lény Painchaud

835 Je veux me présenter parce que j'ai de l'intérêt pour la question du Marché du livre usagé. C'est un questionnement qui revient. Pendant toute l'année, c'est revenu de temps en temps et, là, on est comme à une période assez cruciale où il va falloir qu'on prenne une décision, au moins examiner le dossier pour envoyer des suggestions au CA. Pour moi, le gros hic, c'est que je suis parti dans le Nord à partir de la semaine prochaine, mais je peux quand même faire partie de la réflexion. C'est pour ça que je veux faire partie de ce comité-là. On va avoir de nouvelles données qui vont arriver des soumissions. Aussi, ça serait pertinent dans cette réflexion-là de voir comment c'est appliqué, le Marché du livre usagé, dans d'autres universités. Là, on regarde la situation à l'Université Laval, ça n'a pas eu le niveau de rentabilité qu'on aurait voulu dans un cas idéal, mais il y a la même situation aussi

840 qui se passe dans d'autres universités. Ça, ce serait quelque chose que j'aimerais regarder, envoyer un courriel à l'UQAC ou regarder avec mes propres contacts comment la situation a évolué de leur côté. Si vous avez des questions...

Alexandre Chamberland

845 Tu pars dans...

Lény Painchaud

850 À la Baie James, en fait. Le réseau ne va pas être toujours facile à pogner, mais je peux m'arranger si j'ai les dates à l'avance. On fait une tournée de communautés autochtones, une gang d'étudiants de l'Université Laval.

Alexandre Chamberland

Ma question, c'est est-ce que tu pars longtemps?

855 Lény Painchaud

Deux semaines et demie. Je reviens autour du 19 juin. Pour moi, c'est clair que ça va être plus un rôle à distance jusqu'à ce moment-là.

Alexandre Chamberland

860 C'est quoi, pour toi, la mission du Marché du livre usagé?

Lény Painchaud

865 Moi, je vois vraiment ça plus comme un service. Je ne connais pas l'avis de mes collègues, s'ils vont être élus sur le comité, ni votre avis en général, mais moi, je vois ça plus comme un service. Donc, l'objectif de la rentabilité, oui c'en est un, mais j'irais plus vers l'option de bonifier le service, voir à quel point on peut faire un compromis à ce niveau-là, pas juste dire qu'il faut que ce soit rentable, sinon on l'enlève. Ma vision, c'est que c'est un service à la base. Malheureusement, ce n'est pas un service dont tous les étudiants de l'université profitent également. Ce n'est pas la même situation pour les étudiants en médecine ou pour les étudiants en sciences sociales parce que ce n'est pas le même genre de livres qui se ramassent sur les livres usagés. En médecine, ce sont souvent des livres neufs que les étudiants achètent. Il y a d'autres programmes qui peuvent se permettre d'avoir un plus gros volume de livres usagés. Ça serait aussi une réflexion à aborder, comment on peut rendre ça intéressant pour d'autres sortes de programmes. Moi, je vois ça comme un service qu'on peut bonifier. On peut avoir une réflexion pour voir s'il y a vraiment des problèmes de rentabilité. Si on n'est pas capables de le bonifier, à quel point on réduirait le service, à quel point on pourrait le modifier. Moi, c'est clair, je ne suis pas du parti de l'abolitionnisme.

870

875

Président

880 Merci. Est-ce qu'il y a une dernière question? Si ce n'est pas le cas, on vous remercie et on vous demanderait d'attendre à l'extérieur. Est-ce qu'il y a des interventions sur l'une ou l'autre des candidatures qui vous sont soumises?

*Délibérations*

885 Président

Est-ce qu'une administratrice ou un administrateur demande le vote?

Tous ces gens-là sont donc élus à l'unanimité. Monsieur Albert Brunelle, si vous voulez aller les chercher... Félicitations. À ce moment-ci, ça me prendrait une résolution pour nommer à leur poste toutes les personnes qui ont été élues dans ce point-ci.

890

Résolution CA-E16-05-22-06

*Il est proposé par Anaïs Paré, avec l'appui de Francis Savard-Leduc:*

Que Stéphanie Henderson et Anne-Marie Ouellet soient élues sur le comité d'éthique des commandites.

895 Qu'Alexandre Chamberland soit élu sur le comité d'enquête.

Que Michel Kingma-Lord, Marie-Ève Fradette, Jean-Michel St-Pierre et Lény Painchaud soient élu-e-s sur le comité de réflexion sur le marché du livre usagé.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

900

Président

Est-ce qu'il y a intervention? Demande de vote? C'est donc adopté à l'unanimité. À ce moment-ci, je pense qu'on prendrait une pause du CA. Le conseil sera donc suspendu.

905 *Suspension de la séance pour le déroulement des assemblées générales des filiales de la CADEUL*

**9. Finances**

Président

910 On reprend donc la séance du CA. Ça nous amène au point 9, le point Finances. À ce moment-ci, est-ce qu'il y a une proposition de huis clos?

Résolution CA-E16-05-22-07

*Il est proposé par Simon Rheault, avec l'appui de Benjamin Gauthier:*

915 Qu'un huis clos sur les délibérations soit instauré à partir de maintenant.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

**9.1. Finances – Rapport de la vice-présidence aux finances**

920

*Discussions sous huis clos*

**9.2. Finances – États des résultats de mars 2016**

925

*Discussions sous huis clos*

Résolution CA-E16-05-22-08

*Il est proposé par Alexandre Chamberland, avec l'appui de Anaïs Paré :*

Que les états des résultats financiers de mars 2016 soient adoptés.

930

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

**9.3. Finances – États des résultats d'avril 2016**

935

*Discussions sous huis clos*

Résolution CA-E16-05-22-09

*Il est proposé par Cédric Lacombe, avec l'appui de Anne-Marie Ouellet :*

Que les états des résultats financiers d'avril 2016 soient adoptés.

940 *Aucune demande de vote.*  
*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

#### **9.4. Finances – Jeux interfacultaires**

945 *Discussions sous huis clos*

Résolution CA-E16-05-22-10

*Il est proposé par Michel Kingma-Lord, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde :*

Que le huis clos sur les délibérations soit levé à partir de maintenant.

950 *Aucune demande de vote.*  
*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

#### Président

955 Donc, bonsoir tout le monde. Ça nous amène au point suivant, le point Orientations financières. J'imagine Monsieur Simon Rheault.

#### **10. Orientations financières**

Simon Rheault

960 Vous avez ici une ébauche d'une partie de ce qui deviendra le plan directeur. C'est ce qu'on a présenté ce matin au caucus au niveau des orientations. Donc, le but de l'atelier présentement, c'est de vous faire participer et de brainstormer sur les filiales et les services de la CADEUL. C'est d'aller vous consulter pour voir si vous avez certaines idées. Au niveau des filiales, c'est la Commission des filiales qui se trouve à être le CA pour chacune des quatre filiales. En fait, l'idée, c'est de rassembler le maximum d'idées possibles, ce qui va nous servir après ça de bagage de départ, de projets potentiels qu'on pourra aborder à la Commission des filiales. Les gens qui en font partie, si vous avez des idées, vous pouvez les soumettre, on va en discuter. On va faire le même exercice en commission de toute façon. La formule que je propose, ce serait, dans un premier temps, de voir un peu les orientations. Certaines concernent un peu plus le caucus. Après ça, on va faire un petit brainstorm côté filiales, développement des filiales. Après, on a une deuxième partie où on parlera des services, si vous avez des idées de services additionnels ou de comment améliorer certains éléments.

965

970

Première orientation qui revient toujours à chaque année : « Que la CADEUL consolide ses acquis via un développement stable de ses services et de ses filiales ». Dans les dernières années, il y a eu énormément de changements. Saveurs Campus est apparu. Il y a eu de gros changements au niveau du Pub pour rationaliser les dépenses, réduire le menu, contrôler les pertes. Saveurs Campus est un énorme projet qui a été développé sur plusieurs années. Il y a quand même une certaine limite qu'on peut atteindre, on est un peu à l'étape de ralentir le rythme en ce qui a trait aux nouvelles filiales ou aux nouveaux services. Quand on dit de consolider les acquis, c'est de voir ce qu'on fait présentement, de s'arranger pour le faire le mieux possible. Après ça, quand je parle de développement stable, évidemment, il faut toujours se développer. Par exemple, si je pense à Saveurs Campus, c'est de développer le service de traiteur peut-être à l'extérieur du campus. L'idée, c'est de voir un peu ce que vous en pensez et ce que vous pouvez amener de plus. Ça ne veut pas dire que tout ce qu'on va *pitcher* au tableau va être fait à tout coup. Ça va servir de bagage pour la Commission des filiales.

975

980

985

On a parlé tantôt, au niveau du Marché du livre usagé, on a un nouveau comité pour se questionner là-dessus. Aménagement du campus, c'est plus avec le Comité de réflexion sur l'aménagement du campus. On a déjà élu des gens ici et il y a des gens sur le caucus aussi qui vont réfléchir à cet enjeu-là.

990

Quand on va parler des services, ce qui touche à ça au niveau des orientations, c'est l'orientation 61 : « Que la CADEUL assiste les associations qui en font la demande dans leurs dossiers financiers et leurs services ». On a une belle expertise dans les services qu'on a développés au fil des années, dans les filiales qu'on gère également. Donc, ça fait partie de la mission de la CADEUL, selon nous, de faire profiter à nos associations membres de cette expertise-là. Quand on va être rendus à ce point-là, ça va être de voir si vous avez des idées pour mettre en application cette orientation-là, si vous avez des pistes. On pense aux plus petites assos, au niveau de l'établissement de budget, elles sont peut-être moins habituées, moins à l'aise. Moi, je vais me porter disponible pour aider ces gens-là, pour leur donner des conseils, les référer vers les bonnes ressources.

995

1000

Une autre chose que je voulais faire, ce serait, avec les filiales qu'on a, de pouvoir évaluer la possibilité d'offrir des tarifs préférentiels à nos associations, notamment au niveau du service de traiteur, du dépanneur Chez Alphonse également. C'est tout nouveau, on a la possibilité de vendre de la bière aux associations, de la Brassta pour l'instant. Le but, c'est d'entrer tous nos fournisseurs et d'être capables d'être sur le campus un fournisseur pour les plus petites assos qui n'ont pas nécessairement de contrat de bière en exclusivité. Également, on va aborder le sujet que la CADEUL se penche sur les possibilités de financement pour ses associations membres. Il y a déjà des initiatives qui ont été faites au niveau du mercredi des assos pour offrir du financement. Ça va être de voir les différentes avenues possibles, pas au niveau des subventions, mais plutôt au niveau du financement ou du support qu'on peut apporter aux associations qui organisent des activités. Ça va être de voir si vous avez des idées par rapport à ça. Est-ce que vous avez des questions?

1005

1010

#### Aubert Caron-Guillemette

Par rapport au financement, il y a entre autres le Grand Salon, où on charge un prix forfaitaire aux associations. Ça coûte un peu plus cher que ça, avoir le Grand Salon.

1015

#### Simon Rheault

Il faut rappeler que le Grand Salon n'est plus à nous autres, sauf le jeudi... OK. Donc, à ce moment-là, on partirait. Vanessa, avec son écriture du dimanche, va écrire vos idées.

1020

*Suggestions pour le dépanneur Chez Alphonse.*

*Suggestions pour Saveurs Campus.*

*Suggestions pour Café Équilibre.*

*Suggestions pour le Pub universitaire.*

*Suggestions pour les services.*

1025

#### Président

S'il n'y a pas autre chose dans Orientations financières, ça nous amène à la Politique de gestion des réseaux sociaux. Monsieur Quentin de Dorlodot.

1030

### **11. Politique de gestion des réseaux sociaux**

#### Quentin de Dorlodot

Donc, politique de gestion des réseaux sociaux. Elle avait déjà été envoyée dans la convocation du dernier CA. Elle a encore été envoyée cette fois-ci, donc je vais prendre pour acquis que vous l'avez tous lue. Je vais faire un rapide survol des grands éléments à connaître. Après, je vais laisser place

1035

1040 aux différentes questions, aux commentaires et aux modifications, s'il y en a à apporter. Il faut savoir  
que c'est quelque chose qui a été travaillé à la base par Randy quand il était en poste. Ensuite, nous,  
on l'a retravaillée. Elle est donc passée par deux exécutifs différents. A priori, elle est quand même  
assez réfléchie et dûment préparée. La politique de gestion des réseaux sociaux, d'où ça vient? Ça  
1045 vient de l'année passée parce qu'on a eu plusieurs problématiques avec la gestion des réseaux  
sociaux, notamment avec l'histoire de l'Union étudiante du Québec. On avait souvent des  
commentaires sur la page CADEUL, comme « Qu'est-ce que vous faites encore à l'UEQ? », « Le  
référendum a été refusé... », ce genre de choses. Alors qu'on avait encore des mandats, on nous disait  
qu'on faisait des choses sans mandats, ce qui était faux. On ne savait pas vraiment comment gérer ça.  
On pouvait intervenir pour dire « C'est pas vrai, on a un mandat. ». Mais, quelles sont les règles qui  
encadrent ça? On n'avait aucune règle écrite. On avait seulement des règles qu'on décidait entre nous,  
en exec. C'était problématique. C'est de là que vient l'idée de faire une politique de gestion des  
1050 réseaux sociaux. C'est aussi quelque chose qui existe à plein d'endroits, mais qui n'existait pas encore  
à la CADEUL. On était un peu en retard là-dessus. Qu'est-ce qu'elle fait principalement, cette  
politique? Elle encadre et définit les règles à appliquer. Elle nous permet de nous protéger, dans le  
sens où on applique les règles selon une politique, on ne les applique pas selon notre bon vouloir ou  
selon notre humeur. Elle permet aussi d'éviter les abus. Autant on peut se *backer* avec des règles,  
1055 autant on ne peut pas faire n'importe quoi sous prétexte qu'on a jugé que. Ce sont les principaux  
objectifs. Elle permet aussi d'assurer une continuité d'un exécutif à un autre pour s'assurer que c'est  
toujours géré de la même façon. Finalement, elle permet aussi d'établir les responsabilités des  
utilisateurs et des modérateurs pour savoir qui peut faire quoi.

1060 Si on regarde rapidement, je vais passer le préambule, le chapitre 1, section 1, Définitions. Ça sert à  
différencier la CADEUL des filiales. Ce sont deux gestions des réseaux sociaux différentes. La section  
2, Le champ d'application. Principalement, ce qu'elle dit, c'est que ça s'applique à la CADEUL, à ses  
services et aux filiales. La section 3, Responsabilité de l'application, dit qu'au niveau des filiales, ce  
sont les gérants de filiales qui sont responsables de l'application tandis qu'au niveau de la CADEUL,  
1065 c'est l'exécutif en collaboration avec l'attaché aux communications.

Si on passe au chapitre 2, au niveau des directives, la section 1 dit qui peut autoriser les publications et  
ce qui peut être autorisé. Là-dedans, on retrouve plusieurs choses, notamment les classiques comme  
on ne peut faire écrire de trucs qui sont discriminatoires, etc. Mais, aussi, il ne faut pas oublier qu'on  
est une association étudiante qui représente des positions. Donc, on ne peut pas écrire de choses qui  
1070 vont à l'encontre de notre mission, de nos positions, etc. Si on va à la section 2, principalement, ce que  
ça dit c'est ce qu'on peut se permettre de suivre et ce à quoi on peut s'abonner en tant que page  
CADEUL, en tant que page Pub universitaire, etc. Si on va à la section 3, Modération. En gros, ça dit à  
partir de quel moment on peut agir et de quelle façon on peut agir.

1075 Si on passe au chapitre 3, Les filiales. Principalement, ça dit que c'est aux gérants de filiales de gérer  
leurs propres réseaux sociaux. Par contre, le CX de la CADEUL, dans des cas d'urgence, dans des  
cas extrêmes, peut se permettre de faire une modération directe. Par exemple, Café Équilibre décide  
de faire un *post* pour dire que les bouteilles d'eau, c'est vraiment *nice*. On peut aller vite supprimer ça  
parce que notre position est contre les bouteilles d'eau. Par la suite, on va dire aux gens des filiales  
1080 pourquoi il ne fallait pas mettre ça. Ce n'est pas vrai qu'il y a une gestion unilatérale. En cas d'extrême  
urgence, on peut se permettre d'agir rapidement.

Chapitre 4, c'est plus la gestion par le personnel. La section 1, ça dit à quoi on peut s'attendre de la  
part des membres du personnel. Ça parle de principes de base, de professionnalisme et de collégialité  
1085 envers la CADEUL. La section 2 concerne l'utilisation sur les heures de travail et la section 3 parle des  
sanctions possibles pour les employés. Ça parle d'avertissement, de modération, éventuellement

d'excuses puis, dans des cas extrêmes, de congédiement. Ça ferait pas mal le tour pour la politique de gestion des réseaux sociaux. Est-ce que vous avez des questions?

1090 Lény Painchaud

Moi, j'ai vraiment un hic dans le chapitre 2, la section 3, au point K. « Utilise un faux compte ou compte anonyme. » La modération peut se faire selon la nature des commentaires, mais là, elle se ferait aussi selon le profil de l'utilisateur. Je l'ai déjà abordée, cette question-là, je pense. Ce serait juste de ne pas juger selon ce qu'a l'air le profil, mais juger plutôt la nature des commentaires pour savoir si on doit les supprimer ou pas. J'ai comme une réserve.

1095

Albert Brunelle

Moi, c'est un peu plus haut. Chapitre 2, section 2, le point C. Je ne comprends pas trop ce que ça veut dire « Les comptes reliés à la CADEUL, ses services ou ses filiales doivent être équitables dans leurs abonnements. » Je ne sais pas trop ce que ça veut dire.

1100

Quentin de Dorlodot

Je vais répondre aux deux questions. Pour la première, concernant les comptes anonymes, on ne se base pas sur le profil de l'utilisateur, mais plutôt sur le non-profil de l'utilisateur dans ce cas-ci. Il y a des personnes qui se créent de faux comptes pour aller écrire n'importe quoi en tout temps. On ne veut pas avoir à traiter chacun des éléments d'un faux compte selon la politique. À partir du moment où quelqu'un a un faux compte et fait de l'abus sur la page, on veut pouvoir juste bannir le faux compte de la page. Sinon, au niveau des comptes reliés à la CADEUL, avoir des abonnements équitables, ce qu'on veut dire, c'est que, par exemple, si la CADEUL s'abonne à la page du Parti Québécois, elle va aussi s'abonner à la page du Parti libéral du Québec, aussi s'abonner à la page de Québec solidaire, etc. C'est ce qu'on veut dire par être équitable. C'est de s'assurer qu'à partir du moment où on va s'abonner à quelqu'un, il faut aussi s'abonner aux autres dans le même milieu.

1105

1110

Alexandre Chamberland

Chapitre 4, section 2. Est-ce que les trois conditions doivent être remplies?

1115

Quentin de Dorlodot

Oui.

1120

Lény Painchaud

Juste pour être sûr que je comprends bien. Supposons que quelqu'un commente avec un faux nom, qu'il n'y a pas de photo de profil, ça ne veut pas dire nécessairement que son commentaire va être supprimé si c'est pertinent ce qui est écrit. Parce que ça a l'air d'être un facteur en soi et c'est pour ça que j'ai un problème avec ça. Si ça contrevient à d'autres aspects de la politique, à ce moment-là, c'est supprimé, je comprends. Mais, pas le fait que ce soit juste un faux compte ou que ça ait l'air d'un faux compte. Il y a plein de gens qui ont des pseudonymes et qui ne sont pas très extravagants sur Facebook.

1125

Louis-Philippe Pelletier

De la façon que c'est rédigé... « La CADEUL se réserve le droit de supprimer un propos ou de bloquer un utilisateur... ». On se donne le droit de le faire si on voit que c'est un faux compte qui est problématique. Ça ne sera pas fait systématiquement, ça va être jugé au cas par cas.

1130

Alexandre Chamberland

J'ai l'impression que rien n'est prévu si quelqu'un décide de faire appel d'une décision par rapport à un commentaire qui contiendrait de fausses informations. Si quelqu'un décide que l'information est fausse,

1135



mais que la personne croit que oui, l'information est vraie, il pourrait décider d'aller en appel. J'ai l'impression qu'il n'y a rien de prévu à ce niveau-là.

1140 Aubert Caron-Guillemette

J'aurais tendance à dire que s'il recontacte la page Facebook pour donner le lien, supposons, vers telle source scientifique, peu importe, et que c'est vrai, le commentaire va pouvoir être *reposté* à ce moment-là. Il n'y a pas non plus d'évaluation qui est faite au niveau de la pertinence du propos.

1145 Alexandre Chamberland

Je comprends que ce document-là est fait pour les cas extrêmes vu qu'on a eu des problèmes l'année dernière. Ce genre de problèmes pourrait mener à amener ces décisions-là en appel. Vu qu'il n'y a rien de prévu à ce sujet, ça pourrait créer un problème à ce moment-là. Tant qu'à faire un document... Je n'ai pas de solution, mais ça serait bien de prévenir ou de penser à ça.

1150

Xavier Bessone

Oui, il y a eu des débordements dans le passé, mais ça sert aussi... Souvent, les gens nous écrivent quand on bloque ou qu'on supprime leur commentaire. Ils demandent pourquoi et c'est exactement à quoi sert la politique. Quand ils nous écrivent pour nous demander pourquoi, on peut leur répondre : « En vertu de tel article, votre commentaire a été supprimé. » Il peut s'obstiner, mais rendu là, ça va être une question de point de vue. Si la personne est vraiment outrée, qu'elle vienne nous voir, qu'elle vienne jaser de ça avec nous autres. Il n'y a pas effectivement de procédure officielle d'appel parce que la politique sert un peu à ça.

1155

1160 Quentin de Dorlodot

Il ne faut pas oublier que la politique n'est pas faite dans une optique d'avoir une règle précise et qu'on dise « Ça, on juge que c'est faux ». À la base, du moment où on modère un propos, on s'expose à du mécontentement de la part de quelqu'un qui est souvent un de nos membres. On ne veut pas ça. Si on le fait, c'est que c'est vraiment problématique et qu'il n'y a pas de doute sur le fait que le propos est trompeur. Il n'y a pas vraiment de risque à ce niveau-là. C'est une gestion qui est faite normalement en comité exécutif. Dès qu'on n'est pas sûrs si on doit modérer ou pas, on en discutera en comité exécutif et on ne prendra pas le risque de modérer quelque chose qui est ambigu. À la limite, on prendra juste la chance de répondre à ce commentaire-là et de préciser ce qu'il en est pour vrai sur ce dossier-là. Si on modère au point de supprimer un commentaire, c'est qu'il n'y a vraiment pas de doute sur le commentaire.

1165

1170

Albert Brunelle

Maintenant que je comprends un peu mieux la notion d'« équitable », je la remettrais peut-être en question à savoir si c'est vraiment pertinent parce que j'ai l'impression qu'on est comme trop gentils là-dedans. Notre v-p externe, dans son discours d'élection, a parlé de certains dossiers qui peuvent être plus politiques. Dans ce sens-là, je pense que s'il y a un parti politique qui nous favorise plus, je ne vois pas pourquoi on s'obligerait à encourager tout le monde égal. Parce que nos réseaux sociaux, c'est aussi une façon de nous exprimer, de permettre à la CADEUL d'exprimer son point de vue en attribuant des mentions J'aime. De s'obliger de tous les aimer équitablement, je pense que ça nous coupe un peu ce moyen d'expression là. C'est le point de vue que j'ai.

1175

1180

Xavier Bessone

Quand on parle de la notion d'aimer équitablement, on parle aussi des filiales. Par exemple, le Pub va aimer Sleeman et va aimer plein d'autres pages d'autres produits ou de trucs qu'il offre. Il ne défavorise pas aucun des acteurs. Au niveau politique, c'est plus ambigu, notamment parce que ce n'est pas nécessairement le rôle de la page CADEUL de *liker* les pages des partis politiques. C'est mon rôle à moi, c'est le rôle de René et celui d'Alexandre, notre nouvel attaché aux communications. Nous, on fait

1185

déjà ce travail-là. Si on voit qu'une publication d'un parti politique ou d'un organisme parapublic est plus pertinente qu'une autre, là, on la met sur la page CADEUL. On le fait comme indirectement. Ça se fait mal avec la CADEUL d'aller *liker* sur la page du Parti libéral du Québec, disons.

1190

Albert Brunelle

Je ne remets pas ça en question. C'est juste qu'on partage un article qui fait notre affaire, d'un organisme X. Avec cette disposition-là, c'est comme si on se disait qu'il faut le faire équitablement envers tout le monde. Je pense que, juste en exerçant le rôle de la CADEUL en fonction de ses buts et de ses objectifs, on est capables de s'organiser pour ne pas être obligés de mettre cette disposition-là dans notre politique. Elle n'a juste pas sa raison d'être finalement.

1195

Vanessa Parent

Concernant le rôle de la page CADEUL... Nous, on représente des membres qui ont toutes sortes d'allégeances aussi. Il faut faire attention, cette page-là ne sert pas de plateforme nécessairement pour pousser nos dossiers. Ce ne sont pas tous nos membres qui connaissent nos positions politiques non plus. Il faut faire attention aussi à cet aspect-là.

1200

Jean-Philippe Collins-Houde

Je dirais qu'il y a une différence entre obtenir de l'information et appuyer. Je pense que la CADEUL en elle-même est apolitique. Son rôle, ce n'est pas d'appuyer ou d'être contre un parti précis, mais vraiment d'appuyer certaines politiques qui vont dans le sens des intérêts des étudiants. On va *liker* tous les partis pour savoir ce qu'ils disent, pour avoir de l'information. S'il y a une publication précise qui va dans le sens de l'intérêt des étudiants... C'est la différence. La CADEUL n'appuie pas un parti politique. On va *liker* tout le monde. On ne va pas dire qu'on appuie tel parti ou qu'on est vraiment contre tel parti, mais on peut être contre le gouvernement ou une politique précise.

1205

1210

Quentin de Dorlodot

Il ne faut pas oublier que cette disposition-là est spécifiquement pour les abonnements. C'est juste de dire que la CADEUL va s'abonner à telle page, à telle page. Ça ne veut pas dire qu'on est d'accord avec, ça ne veut pas dire qu'on est en désaccord avec. Si jamais, par la suite, il y a des choses qui se passent dans l'actualité, si on met un projet de l'avant et qu'un parti spécifique l'appuie et pas les autres, on peut faire un *post* sur notre page CADEUL pour le dire. Il n'y a pas de souci à ce niveau-là. La page CADEUL, c'est avant tout un endroit qui se veut un pôle d'information, qui se veut rassembleur pour nos membres, et en aucun cas diviser nos membres. C'est une excellente façon de s'assurer que ce soit rassembleur. Tu dis « Est-ce que ça a vraiment sa place dans cette politique? ». Si on ne met pas ça dans notre politique et que demain la page CADEUL se met à suivre le Parti Québécois et pas les autres partis et qu'on se le fait reprocher en instances, je vais accepter le reproche. Je vais penser qu'effectivement, on aurait pu faire mieux notre travail à ce niveau-là. À partir du moment où on considère que ça devrait être le cas, à ce moment-là, ça doit figurer dans la politique parce que c'est comme une règle générale.

1215

1220

1225

Simon Rheault

Ça a déjà été évoqué un peu. C'est facile de s'imaginer avec les partis politiques, mais moi, de la manière que je le vois, c'est au niveau des abonnements Facebook, dans le cas du Pub, c'est de s'abonner à peu près à tous les fournisseurs de bière qu'il peut y avoir. Le but derrière ça, c'est de rester informés. Ça agit à titre de veille concurrentielle. Ça permet de voir les promotions des commerces, des bars de la région. Même chose avec Saveurs Campus, les différents fournisseurs, les restos aux alentours. Il y a des compétiteurs. C'est de suivre tout ça et d'être capables de réagir des fois s'il y a de quoi qui passe.

1230

1235

Albert Brunelle

1240 Mon but, ce n'était pas d'enlever ça pour donner une vocation politique à la CADEUL. Ce n'était  
vraiment pas ça. J'ai pris l'exemple politique au début et ça a été repris. Je comprends que ça peut  
avoir un but d'information. Par contre, cette information-là est disponible pour tous. C'est normal que ça  
se veuille rassembleur. Je veux juste dire qu'on n'est pas obligés de se lier les mains. Ça, c'est mon  
opinion, peut-être que je suis le seul, mais, on n'est pas obligés de se lier les mains en se disant qu'il  
va falloir traiter tout le monde équitablement, qu'il va falloir que ça se passe de façon vraiment  
1245 impartiale dans tout ce qu'on fait. Pourquoi se lier les mains? Quand on aura des intérêts pour *liker*  
telle ou telle page, on le fera, sans devoir se préoccuper de traiter tout le monde équitablement. Parce  
que sinon on pourrait peut-être se faire revenir contre nous en se faisant dire : « Vous *likez* cette page-  
là et dans votre politique c'est écrit que vous devez *liker*... Pourquoi pas elle ou elle? ». J'ai  
l'impression qu'on fait juste s'exposer à des critiques qui pourraient être évitées en retirant cette  
1250 phrase-là.

#### Simon Rheault

Si ce genre de critique-là arrive, on pourra toujours juste suivre cette page-là après ça. Ce qui a l'air de  
te boguer, c'est plus pourquoi on l'inclut dans la politique. Je pense qu'il y a aussi l'idée que cette  
1255 politique-là va rester au-delà de notre mandat à nous, au-delà des employés qui sont les gérants des  
filiales actuellement. Eux, ils savent pourquoi on le fait, mais l'année suivante, ça permet juste de  
remettre de l'avant qu'il y a une raison derrière ça et que c'est important de le faire. Si au Pub il y a un  
nouveau gérant et qu'il se met à *liker* les pages des fournisseurs, ça nous permet de dire « On avait  
pensé à ça à l'époque, pour cette raison-là ».

1260

#### Anne-Marie Ouellet

C'est peut-être juste une crainte. Mais, le fait qu'on dise qu'on doit être équitables quand on *like* des  
pages, est-ce que, dans l'éventualité où il y aurait une page qui aurait été *likée* qui afficherait des  
propos qui seraient contraires à ce à quoi la CADEUL voudrait s'associer, ça nous obligerait à  
1265 continuer de la suivre?

#### Xavier Bessone

C'est exactement pourquoi j'ai précisé que ce n'était pas le rôle de la page CADEUL de s'aventurer sur  
des dossiers qui sont épineux. Je pense qu'il y a une limite à traiter équitablement les gens. Et, il y a  
1270 une différence entre « équitable » et « égal », selon moi. Égal, ce serait de traiter tout le monde pareil.  
Je crois qu'équitable, c'est plus... Admettons qu'il y a une page d'un animateur de radio qu'on ne  
nommera pas qui fait juste nous donner de la schnoutte, ce n'est pas parce qu'on *like* certaines pages  
d'animateurs de radio qu'on va se permettre de conserver ce lien-là avec lui. Je peux vous éclairer sur  
ce que moi je fais. Même si c'est des gens qui sont totalement en désaccord avec les agissements des  
1275 associations, souvent ces gens-là travaillent sur des dossiers. Même si on est opposés en tout point,  
on est capables d'aller chercher de l'information plus rapidement. Au niveau de la page CADEUL, c'est  
pour ça que c'est vraiment plus au niveau des fournisseurs, des filiales, des projets cool. Au niveau du  
politique, on est vraiment moins présents parce que c'est le rôle d'une autre structure de l'organisation,  
ce que j'appellerais le « bureau politique », de faire ce travail-là.

1280

#### Benjamin Gauthier

Je proposerais l'adoption de la Politique de gestion des réseaux sociaux de la CADEUL.

#### Président

1285 Je vais prendre un appui. Monsieur Lény Painchaud. Et, dans le fond, je vais poursuivre. Si d'autres  
gens veulent intervenir, ça va être possible. Là, je vais passer à Madame Anaïs Paré qui est en réserve  
depuis un certain temps. Ça va être possible de revenir sur la question si vous voulez continuer à en  
discuter.

1290 Anaïs Paré  
J'avais juste une petite question. Est-ce que cette politique va être publiée quelque part sur notre site? Mon point, c'est surtout concernant la section Modération. Si on est pour modérer des gens, il faudrait que ce soit affiché quelque part pour qu'ils soient au courant des règles de modération.

1295 Quentin de Dorlodot  
Oui, toutes nos politiques sont sur le site Internet de la CADEUL.

Président  
Autres questions? Commentaires? Interventions?

1300 Benjamin Gauthier  
C'est juste un commentaire. Dans le même sens, si on commence à modérer, peut-être justement référer les gens à la politique, mettre le lien. Le modérateur pourrait le faire dans ses commentaires, dire « Nous avons supprimé tel commentaire pour telle raison. Veuillez consulter notre politique. »

1305 Président  
Merci. Autre intervention? Est-ce qu'une administratrice ou un administrateur demande le vote?

*Albert Brunelle demande le vote.*

1310 Résolution CA-E16-05-22-10  
*Il est proposé par Michel Kingma-Lord, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde :*

Que la politique de gestion des réseaux sociaux soit adoptée.

*Albert Brunelle demande le vote.*

1315 Pour : 20  
Contre : 1  
Abstention : 0

*La proposition est adoptée à majorité.*

1320 Président  
Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans Politique de gestion des réseaux sociaux? Ça nous amène donc au point suivant, le point Autres sujets – Prochaine séance.

### **Autres sujets – Prochaine séance**

1325 Samuel Rouette-Fiset  
La prochaine séance aura lieu le 26 juin. Merci d'être restés aussi tard, en passant. Elle se déroulera le 26 juin dans cette salle, même heure, même poste. Il va y avoir le dépôt du plan directeur au caucus en journée et par la suite le dépôt du plan directeur ici. Ce qui fait qu'une semaine plus tard, il va y avoir une séance spéciale du CA qui va être convoquée pour l'adoption du budget. On va vous remettre le budget le 26 pour que vous puissiez avoir le temps de l'analyser, de préparer vos questions pour ensuite les poser lors de la séance d'adoption du budget qui va être convoquée une semaine plus tard.

1330 Alexandre Chamberland  
1335 Il y aurait un point que j'aimerais amener à la prochaine séance. Ce n'est pas un point décisionnel, mais plus pour apporter une discussion. Je vois qu'il n'y a pas de point Varia. D'habitude, il y en a un. Je ne sais pas si je peux parler de ça maintenant...

Président

1340 Varia, c'est autres sujets.

Alexandre Chamberland

Donc, c'est le bon moment.

1345 Président

Est-ce que c'est pour parler de quelque chose à la prochaine séance?

Alexandre Chamberland

1350 Oui, mais ce n'est pas pour le point spécifique. Si vous avez des questions pour le point spécifique avant...

Président

On est dans le point Prochaine séance. J'ai vu d'autres cartons. Je vais passer ceux-là et après je vais revenir à vous, si ça vous va.

1355

Stéphanie Henderson

En fait, je me demandais juste si ça allait être un dimanche, la séance spéciale.

Samuel Rouette-Fiset

1360 Ça risque d'être convoqué un dimanche aussi. Ne serait-ce que pour les disponibilités des gens.

Cédric Lacombe

1365 Je ne sais pas si je le dis au bon moment. Mais, en rencontrant la dame du développement durable pour le Show de la rentrée, elle nous a mentionné que ça avait été une initiative qui avait déjà été pensée à la CADEUL de faire des verres à bière développement durable avec le logo de la CADEUL pour des partys étudiants. Je me demandais : Est-ce que ça fait longtemps? Est-ce qu'on pourrait réévaluer la possibilité? Offrir ce service-là aux assos étudiantes? Je sais que le fonds DD pourrait énormément contribuer à ça. Ça serait *hot*.

1370 Anne-Marie Ouellet

À louer, là, qu'on parle?

Cédric Lacombe

1375 Oui, à louer. Admettons que la CADEUL a 1 000 verres imprimés à son nom. Tu peux mettre un commanditaire de l'autre bord. Tu peux faire plein de choses.

Samuel Rouette-Fiset

Oui, ça, on peut le rajouter aux orientations, j'imagine, avec Simon. C'est une excellente idée.

1380 Cédric Lacombe

C'est DD.

Alexandre Chamberland

1385 C'est un sujet que j'aurais aimé amener au prochain CA. J'ai remarqué au collège électoral, j'ai pu regarder la pile de cartons des assos qui venaient au caucus et il y a énormément de cartons de caucus qui ne sont jamais venus l'année dernière au complet. Je me questionne à savoir, on est censés représenter tous les étudiants de l'Université Laval, mais il y a des assos qui ne s'impliquent pas du tout dans le caucus. J'aimerais ça avoir un peu le pouls par rapport à ça, savoir vraiment quelle est la quantité d'étudiants qu'on représente réellement qui ne sont pas venus du tout l'année dernière

1390 au caucus. Au CA, ça pourrait être intéressant de prendre une mesure par rapport à ça, de faire une action pour impliquer ces assos-là qui ne sont jamais venues.

Simon Rheault

1395 La CADEUL, on représente tous les membres individuels. Le CA, dans sa juridiction, a ce mandat-là. C'est vrai qu'il y a des associations qu'on voit moins souvent, ça fait plus en sorte qu'on est moins redevable envers eux.

Xavier Bessone

1400 La CADEUL représente 88 associations, elles ne sont pas toutes en santé. Ce qui fait que parfois elles sont difficiles à rejoindre. À chaque année, Randy l'avait fait l'an dernier, Quentin risque de le faire encore, il l'a fait, on les contacte, on leur dit : Venez, c'est important. On essaie d'aller les voir, d'aller les rencontrer, mais ce n'est pas tout le monde qui retourne nos appels. Parce que ce n'est pas toutes les associations étudiantes qui ont une qualité associative aussi. Il y a des associations étudiantes qui n'ont juste pas tant d'enjeux ou qui ont vraiment une dynamique différente. Ça vaudrait la peine de jeter un coup d'œil. Au premier caucus, il y avait une soixantaine d'associations dans la salle sur 88. C'est du monde à la messe. C'est quand même bien.

Simon Rheault

1410 Qu'est-ce que tu as en tête? Qu'est-ce que tu voudrais qu'on fasse avec ça?

Alexandre Chamberland

1415 En tant qu'administrateur, je serais intéressé à avoir un rapport clair de combien d'associations sont venues au caucus concrètement et ces associations-là représentent combien d'étudiants. Au caucus, finalement, combien il y a d'étudiants représentés qui étaient là l'année dernière. Avoir une idée et voir si mon questionnement est fondé ou pas.

Quentin de Dorlodot

1420 C'est un peu mon rôle, notamment, d'aller chercher les associations, de les informer que le caucus existe, de les informer sur ce qui se passe au caucus, de les approcher. Ce n'est pas toujours facile. Malgré les messages Facebook, les courriels, les téléphones, il y a des associations qui finissent par ne jamais répondre. Il faut comprendre qu'il y a beaucoup d'associations qui font le choix de dire que les dossiers au caucus actuellement ne les intéressent pas. Elles n'y vont pas, car elles ne comptent pas prendre position sur ces dossiers-là. Ça, c'est leur choix. Ce n'est pas à nous de juger de ce choix-là. C'est intéressant de savoir pour quelles raisons elles ne viennent pas, mais ce n'est vraiment pas à nous de juger de ça. Si jamais elles se sentent à ce point pas représentées et pas utiles à l'intérieur de la CADEUL... Ça arrive des fois. Il y en a une en ce moment qui est en dehors de la CADEUL, c'est Anthropologie. Il y a beaucoup d'associations qui ne viennent pas au caucus simplement parce que les dossiers traités en ce moment ne sont pas un enjeu suffisamment important pour elles. Quand pour elles c'est un enjeu important, là, elles viennent. Cela dit, je ne sais pas à quel point c'est un dossier de CA. C'est plus au caucus des associations à se questionner à savoir s'il est, dans son fonctionnement d'instance, démocratique ou non.

Xavier Bessone

1435 À la limite, Alexandre, on peut explorer la possibilité en exécutif de voir la faisabilité de la chose et, après ça, on peut revenir avec ça au prochain CA. Je pense que ça serait la meilleure option. Si c'est quelque chose qui se fait, ça ne semble pas très compliqué parce qu'on a accès aux listes de nos étudiants, on a accès aux programmes dans lesquels ils sont et on a la liste des associations qui se sont pointées. Après, en fonction des règlements généraux, on se demandera si c'est une job de CA ou pas de regarder ça et on avisera.

1440

Benjamin Gauthier

Dans un autre ordre d'idée, suite aux recommandations de Maître Bouchard, peut-être d'ajouter un point à la prochaine séance concernant la rédaction de nos PV. Ça avait été abordé ce sujet-là, si on rédige en intégral ou abrégé.

1445

Quentin de Dorlodot

Simplement vous aviser que mercredi le 25 mai à 16h et jeudi le 26 mai à 18h, je vais faire une rencontre ouverte à tous les membres de la CADEUL pour réfléchir sur les 35 ans de la CADEUL, brainstormer là-dessus pour avoir un maximum d'idées. Plus vous allez être nombreux en tant qu'administrateurs, mieux ça va être, parce qu'a priori vous êtes des personnes assez conscientes des moyens de la CADEUL et, donc, de ce qu'on peut réaliser pour les célébrations du 35 ans.

1450

Président

Autres interventions au sujet de la prochaine séance? Juste préciser, concernant le point Autres sujets, si vous voulez ajouter un sujet, c'est toujours possible de le faire au moment de l'ordre du jour. D'habitude, c'est comme ça. Si vous voulez traiter d'un sujet dans Autres sujets, c'est de modifier l'ordre du jour, de faire ajouter ça comme sous-point. Évidemment, l'annoncer un mois à l'avance, c'est encore mieux parce que les gens vont savoir que ça va être discuté. Ça nous amène au prochain point qui est Bière postconseil.

1455

1460

**12. Autres sujets – Blague corporative**

1465

**13. Clôture de la séance**

Résolution CA-E16-06-22-12

*Il est proposé par Alexandre Chamberland, avec l'appui de Marie-Ève Fradette:*

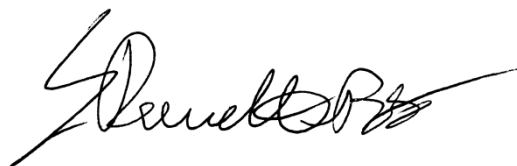
Que la séance du 22 mai 2016 soit levée.

1470

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

1475



**Samuel Rouette-Fiset**  
**Vice-président aux affaires institutionnelles**